

de la Circoncision. Autrement cette oraison manquerait de conclusion, ce dont je ne connais aucun exemple. D'ailleurs notre Antiphonaire ne met pas le mot *Amen* à la suite de cette oraison, laissant voir par là qu'elle n'est pas terminée et que les mots *Qui tecum...* sont sous-entendus. Qu'en pense la *Revue ecclésiastique* ?

N. A.

RÉPONSE. — La conclusion des oraisons de l'office, de la messe et des autres cérémonies tant liturgiques qu'extra liturgiques est loin d'être arbitraire ; elle est au contraire soumise à des règles bien fixes. Pour plus de clarté rappelons quelques principes qui régissent cette réponse.

I. — La plupart des oraisons s'adressent à Dieu le Père, quelques-unes à la seconde personne de la Sainte-Trinité, mais aucune au saint-Esprit.

Celles qui s'adressent à Dieu le Père (dont le mot *Deus* ou *Dominus* du commencement désigne la première personne en Dieu) peuvent avoir l'une ou l'autre des conclusions suivantes. La plus fréquente est *Per (eumdem) Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum qui tecum vivit et regnat in unitate (ejusdem) Spiritus sancti Deus, per omnia... Amen*. La seconde conclusion est *Qui tecum vivit et regnat in unitate (ejusdem) Spiritus sancti Deus, per omnis... Amen* qui s'emploie lorsqu'il est fait mention de Dieu le Fils à la fin de l'oraison. C'est la seconde partie de l'autre conclusion *Per Dominum...* dont le commencement est omis en vertu du troisième principe donné ci-dessous.

On ajoute le mot *eumdem* dans la première de ces